# Piétonnisation

VOTRE COFUR DE VILLE EN MOUVEMENT

## TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LA GARE MISE À JOUR : DU 22 SEPTEMBRE À MI-DÉCEMBRE 2025

La piétonnisation du centre-ville se poursuit avec les travaux d'aménagement de la rue de la Gare en zone de rencontre<sup>+</sup>. Ils se termineront mi-décembre afin d'offrir un espace partagé piétons/véhicules rénové et végétalisé.

La circulation automobile est fermée sur les lieux en cours d'aménagement et l'accès est dévié par d'autres rues. Les points d'apport volontaire aériens (tri sélectif, cartons et ordures ménagères) sont repositionnés côté place de l'Hôtel de Ville.

## 3ème phase:

#### Travaux de bordures, de voliges et de revêtements

#### Du 22 septembre au 28 novembre

Fermeture complète de la place de la Poste et de la rue de la Gare.

#### Circulation:

Les rues Adrien Ligué et Albert Montfort fonctionnent en impasse. Pour aider les livraisons, des rampants seront mis en place.

L'accès à la rue des Vétérans se fait par la sortie borne côté

«La Taverne d'Annemasse», mise en position ouverte.

Les vendredis matins, jours de marché:

- Pas d'accès possible à l'aire piétonne côté place de l'Hôtel de Ville de 6 h à 14 h.
- Les riverains de la rue des Vétérans et de la rue du Commerce sont autorisés à passer par l'avenue Pasteur à contre-sens jusqu'à 14 h.



### 4ème phase:

## Plantation d'arbres, terre végétale, installation du mobilier urbain

#### Du 28 novembre au 17 décembre

Fermeture complète de la place de la Poste.

#### **Circulation:**

La circulation sera maintenue au mieux rue de la Gare.

Des coupures ponctuelles de circulation automobile sont à prévoir lors de certaines interventions.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

\* zone où les piétons sont prioritaires, suivis des vélos et trottinettes, puis des véhicules motorisés dont la vitesse est limitée à 20 km/h.





